



AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
BASKETBALL

PV N° 6/2022-2023 Réunion de Bureau du 04-01-2023

Présents : CHAPELLON Marie-Pierre, CLUZEL Franck, LACQUIT Céline, MULAS Janine, PERRIER Clément (visio), SCOMPARIN Joël, TAEYE Corinne, VACHER Pierre.

Invités : AL MUFTI Rami (visio), CHASSARD Pierre-Yves, LEMAIRE Éric, MORATA Greg

Excusé élu : CELLIER Jean, LABARTHE Renaud, SERRES Alain

La réunion a lieu à Bron et débute à 18h30.

1. Ouverture : Joël Scomparin

Joël présente ses vœux à tous les membres et passe la parole à Rami AL MUFTI pour présenter le projet communication comme il a été convenu lors du dernier Bureau.

2. Projet communication : Rami Al Mufti

Rami présente les grandes lignes du projet initial sur la création d'une commission communication. Il rappelle l'importance d'une telle commission dans une structure et notamment au sein de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Basketball. La Ligue a des bons moyens de communication et la qualité de ses publications est bonne mais on peut encore s'améliorer, d'où le rôle de cette commission. Le but est de rassembler les forces présentes et consolider la structuration interne en reliant toutes les commissions pour une diffusion uniforme des messages de la Ligue. Quelques points importants :

- Le retour statistique sur les événements
- Le retour aux messages reçus via les réseaux sociaux (réponses trop peu nombreuses)
- Information sur les félicitations suite aux événements et plus particulièrement le TDE.
- Mettre en place des stratégies de réponses automatiques

Comment s'intégrerait cette commission dans le travail des salariés « communication » :

- Faire une réunion bi-hebdomadaire avec toutes les personnes concernées
- Etude sur les stratégies évoquées plus haut
- Gestion des demandes externes
- Être en constante évolution tout au long de la saison
- Elle serait composée dans l'idéal : de tous les salariés en relation avec la communication, une personne ou deux par commission qui gèrent des réseaux sociaux (IFRABB, Pôle Espoirs...).
- Responsabiliser des personnes pour mettre à jour le site sans passer par des salariés.

Appelé pour l'instant « groupe projet de communication », il sera amené à évoluer statutairement afin de devenir une commission en bonne et due forme.

Les projets de construire cette commission au cours du 1^{er} semestre mais également la refonte du site de la Ligue sont mis au vote : favorable à l'unanimité.

3. 3X3 : Corinne Taeye

Le tournoi « entreprises » : lors de la visioconférence avec le Pôle 3x3, Corinne a découvert que le tournoi 3x3 « entreprises » est obligatoire au niveau régional et a un coût de 1.000 € à la charge de la Ligue. Les Comités ont été informés et questionnés sur ce sujet. Le seul problème est au niveau de la date pour organiser la phase régionale. Tous les comités n'ont pas encore répondu mais certains ont déjà prévu des dates de manifestations avec des délais qui seront justes par rapport à la finale nationale prévue à Lille (18-19-20 mai). Il sera fait au mieux.

Retour suite au Comité Directeur Fédéral : Joël Scomparin

La Fédération a décidé à partir de 2023 de faire une journée comme pour le mini basket : « la journée du 3x3 » et l'instaurer sur tout le territoire le 3^{ème} weekend de juin (17-18).

Manifestations prévues :

- Le master de Ligue à Tournon sur Rhône (69) le 1^{er} juillet – Open Plus de Tain Tournon le 2 juillet
- La juniore League à Peschadoires (63) le 8 juillet – Open Plus le 9 juillet

4. Conseil des Territoires et Comité Directeur de la Fédération

Joël fait un retour succinct :

- Les nouveaux statuts Ligue : changement du mode de scrutin
- La durée du mandat des Présidents.
- Un point sur les dossiers de discipline : en forte augmentation sur tout le territoire
- Les 5000 terrains : l'ANS a financé 160 terrains de basket au niveau national.
- La prise en compte des voix pour l'AG Fédérale va changer en 2024 :
 - o Pour les Ligues et Comités : moins de 7000 licenciés = 2 délégués : un homme et une femme – plus de 7000 licenciés = 4 délégués : deux femmes et deux hommes.
 - o Ils ne seront plus désignés à l'Assemblée Générale mais par le Comité Directeur de chaque institution.
- Le pôle formation avec un nouvel outil de gestion : Agathe
- Ouverture du DESJEPS
- Le Campus 2023 aura lieu à Brest du 24 au 27 août.
- La réunion de Zone est fixée le 18 mars à Châlons
- Le service civique : l'agrément a été renouvelé jusqu'en 2025
- Un changement sur les obligations sportives : à partir de l'année prochaine, les équipes U20 compteront comme une équipe 2 ou comme une équipe jeune mais ne pourront pas cumuler les 2 statuts.
- Des demandes de franchise de Hoops Factory ont été faites dont une qui devrait s'ouvrir courant mars
- Des changements dans certains staffs des équipes de France seront communiqués.

Autres infos :

- Remise LABEL GRAND INSEP au CREPS de VICHY le 14 décembre J. Scomparin
- Conseil des présidents de LIGUE le 16 décembre à la FFBB J. Scomparin / Comité Directeur FFBB le 16-17 décembre J. Scomparin
- Tournoi U15 à COURS LE VILLE le 7 janvier P.Vacher
- Comité directeur le 9 janvier CD 69 J.Mulas
- Comité directeur le 9 janvier CD 74 J. Scomparin
- Vœux CD 42 à Feurs le 13 janvier J. Scomparin
- Vœux du CROS à Lyon le 19 janvier J. Scomparin
- Invitation à Clermont Ferrand pour le 3X3 le 26 janvier J. Scomparin
- Remise LABEL GRAND INSEP à TSF Voiron le 27 janvier J. Scomparin
- Vœux CD 69 à ST GENIS LAVAL le 27 janvier J. Mulas
- ETR avec CTS et CT de LIGUE AURA / CT des COMITES le 2-3 février à Sarcey P. Vacher et J. Scomparin

5. Le Tournoi des Etoiles

Une très belle fête avec que des retours positifs. Remerciements aux salariés présents 3 ou 4 jours mais également aux élus venus nombreux aider cette année. La boutique et la buvette ont bien fonctionné. Joël a eu une réunion avec le Comité du Jura et la Ligue Bourgogne Franche Comté, futurs organisateurs potentiels du TDE (avec Lons le Saunier) pour les 2 prochaines années.

Seul point noir, un jeune arbitre a eu une attitude très désagréable, outrageuse et hautaine envers une OTM ce qui débouche sur une ouverture de dossier discipline suite à une saisine en accord avec le président de son comité.

6. Championnat

La Décision prise à l'encontre du BC DOMBES lors du dernier bureau reste inchangée.

Le match Aurillac - Stade Clermontois Basket Féminin en PNF est fixée au 13 janvier. Les clubs vont être informés. Pour info la dernière journée de la 1^{ère} phase sera le 14-15 janvier. Les classements devraient sortir le 16 janvier pour les seniors et le 19 pour les jeunes. Les clubs auront jusqu'au dimanche pour s'organiser.

7. Divers

Une subvention va être demandée auprès de l'ANS pour l'achat de 2 terrains mobiles 3x3. Les 3 secteurs pourraient ainsi être équipés. La subvention pourrait couvrir de 50 à 80% du montant total.

Celui-ci serait de :

Il correspond à l'achat de deux terrains logotés () et de deux paniers remorques ().

Des partenariats avec des transporteurs logisticiens devront être mis en place afin de stocker les équipements sur Bron et Clermont-Ferrand.

Administrativement, le dossier devra être adressé à la SDJES et être composé des éléments suivants :

- un plan de financement prévisionnel sur papier à en-tête et signé du représentant légal à présenter en hors taxe pour les collectivités territoriales et en TTC pour les associations (fournir une copie des décisions de subventions déjà attribuées)
- une attestation de non commencement des travaux
- une attestation certifiant que l'association est en règle au regard des obligations fiscales et sociales ainsi que des cotisations et paiements correspondants
- une copie de la publication au Journal Officiel ou une copie du récépissé de la déclaration en Préfecture de la création de l'association
- les statuts de l'association et liste des membres du Conseil d'administration et du bureau
- la délibération de l'organe compétent du porteur de projet, approuvant le projet et précisant le coût prévisionnel de l'équipement
- un devis estimatif détaillé de l'opération (par lot pour les salles connectées autonomes). Les devis établis par les maîtres d'ouvrage sont fournis sur papier à en-tête et signés du représentant légal
- une note d'opportunité décrivant le projet et l'intérêt de l'équipement pour le développement de la pratique sportive organisée par les associations et les clubs agréés, son caractère innovant, les démarches écoresponsables mises en œuvre et toutes mesures permettant de garantir la pratique féminine le cas échéant
- une justification de la situation de carence. Le porteur de projet, en relation avec les services déconcentrés de l'Etat en charge des sports ou le service des équipements sportifs de l'Agence, devra apporter les éléments justifiant que l'équipement sportif considéré est situé en territoire carencé :
 - . Dans les quartiers de la politique de la ville (QPV) ou leurs environs immédiats,
 - . Dans les communes en zones de revitalisation rurale (ZRR) ; dans une commune appartenant à une intercommunalité couverte par un nouveau contrat de ruralité 2021-2026, ou dans un bassin de vie comprenant au moins 50 % de population en ZRR,
- les bilans comptables des deux dernières années signés du représentant légal
- un RIB

La proposition est mise au vote : favorable à l'unanimité.

En ce qui concerne les actions de Bastien, pour la CRO, les 2^{èmes} sessions seront réparties sur le territoire et vont être bénéfiques

Le prochain Bureau Directeur est prévu le 1^{er} février 2023.
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion se termine à 20h30.

La Secrétaire Générale
Janine MULAS



Le Président
Joël SCOMPARIN

